
Chapitre 3 – Plan directeur de l'eau

Vision des ressources en eau et des usages pour la ZGIE

[L'eau au cœur des décisions : partageons, protégeons et valorisons ensemble nos ressources pour protéger les écosystèmes]



Rivière des Outaouais © Marion Duflos

CATÉGORIE DE PROBLÉMATIQUES PRIORISÉE A : Mauvaise qualité de l'eau

Des problèmes localisés de contamination des eaux de surface et souterraine sont trouvés dans la zone de gestion de l'ABV des 7 comprenant : des dépassements de coliformes fécaux, de turbidité, de matières en suspension et de phosphore total. Il existe une multitude de polluants à surveiller, qu'ils s'agissent de pesticides, fertilisants, produits pharmaceutiques, eaux usées, déchets liés aux activités récréotouristiques, sels de déglacage etc. Nous devons assurer un meilleur suivi de ces polluants, mais également sensibiliser les acteurs à limiter les déversements de polluants dans les milieux naturels, notamment humides et hydriques.

ORIENTATION A : Améliorer la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine

Les objectifs fixés permettent à la fois de répondre à un besoin d'acquisition de connaissances massif sur la qualité de l'eau dans la ZGIEBV en assurant des mesures nombreuses et régulières, mais aussi de sensibiliser les différents acteurs sur l'impact de leurs pratiques afin de changer les habitudes et de diminuer la pollution et la dégradation de la qualité de l'eau. Considérant la problématique des sels de déglacage dans la région, il serait notamment pertinent de cibler quelques routes ou tronçons de route où la notion d'éco-route pourrait être appliquée.



© Pascal Samson

<p>Objectif A.1 : D'ici 2033, avoir évalué 14 UPEP dans la ZGIEBV selon les paramètres du Règlement sur la qualité de l'eau potable du MELCCFP (dont au moins 1 en eau de surface et 1 en eau souterraine).</p>	<p>Type : Acquisition de connaissances Indicateur : Nombre d'usines évaluées</p>
<p>Objectif A.2 : D'ici 2033, avoir formé 10 municipalités (20 %) de la ZGIEBV dans l'adoption de pratiques de déglacage réduisant l'usage de sels sur les routes en période hivernale.</p>	<p>Type : Sensibilisation Indicateur : Nombre de municipalités sensibilisées</p>
<p>Objectif A.3 : D'ici 2033, avoir mis en place 209 stations de suivi de la qualité de l'eau dans ZGIEBV.</p>	<p>Type : Acquisition de connaissances Indicateur : Nombre de stations de mesure mises en place</p>
<p>Objectif A.4 : D'ici 2033, avoir caractérisé 158,75 km de bande riveraine dans la ZGIEBV</p>	<p>Type : Acquisition de connaissances Indicateur : Distance en kilomètres de bande riveraine caractérisée</p>

Objectif A.5 : D'ici 2033, avoir effectué des évaluations ponctuelles en période à risque sur 100 lacs dans la ZGIEBV.	<i>Type : Acquisition de connaissances</i> <i>Indicateur : Nombre de lacs susceptibles d'être touchés par les cyanobactéries suivis</i>
Objectif A.6 : D'ici 2033, avoir sensibilisé 50 agriculteurs aux bonnes pratiques pour la gestion des impacts des intrants dans les milieux humides et hydriques dans ZGIEBV.	<i>Type : Sensibilisation</i> <i>Indicateur : Nombre d'agriculteurs informés</i>
Objectif A.7 : D'ici 2033, avoir réalisé 1 colloque sur l'éco-tourisme pour sensibiliser aux bonnes pratiques de la gestion de l'eau dans la ZGIEBV	<i>Type : Sensibilisation</i> <i>Indicateur : Nombre de colloques réalisés</i>

CATÉGORIE DE PROBLÉMATIQUES PRIORISÉE B : Inondations de zones avec enjeux

Les précédentes inondations de 2023, 2019 et 2017 en Outaouais dues en partie à la fonte des neiges au printemps, auxquelles se sont additionnées de nombreux épisodes de pluie ont entraîné l'inondation de nombreux quartiers, l'évacuation des résidents, des glissements de terrains, l'arrachement de tronçons de route et des coupures d'électricité causant un défi majeur aux infrastructures de traitement des eaux. Les crues sont encore plus dévastatrices dans les secteurs où les milieux humides ont été remblayés et les bandes riveraines dénudées. Les secteurs sensibles inventoriés se situent principalement le long des rivières Gatineau et des Outaouais, en raison des bassins de population importants, de l'urbanisation et de l'imperméabilisation des sols, ainsi que de la situation géographique à l'exutoire du bassin versant.

ORIENTATION B : Réduire les risques associés aux inondations

Dans le cadre de la démarche de gestion des risques de sinistre menée par les MRC et appuyée par la Loi sur la sécurité civile, nous souhaitons évaluer l'état des rives, caractériser les zones à risque et analyser les impacts sur l'environnement et les infrastructures afin de mieux anticiper les crues futures. Cette contribution s'inscrit dans le processus menant à l'adoption d'un Plan régional de résilience aux sinistres. Nous participerons également au contrôle des barrages de castor afin de limiter les risques locaux.



© Pascal Samson

Objectif B.1 : D'ici 2033, avoir caractérisé l'état de 2 rivières majeures (28,5 %) à l'échelle de la ZGIEBV (Rivières Gatineau et des Outaouais)	<i>Type</i> : Acquisition de connaissances <i>Indicateur</i> : Nombre de rivières majeures caractérisées
Objectif B.2 : D'ici 2033, avoir évalué les risques d'érosion sur 27 km de rives vulnérables aux inondations dans la ZGIEBV.	<i>Type</i> : Acquisition de connaissances <i>Indicateur</i> : Distance en kilomètres de rives évaluées
Objectif B.3 : D'ici 2033, avoir contrôlé la présence de 84 barrages de castor dans la ZGIEBV	<i>Type</i> : Conservation <i>Indicateur</i> : Nombre de barrages de castor contrôlés

CATÉGORIE DE PROBLÉMATIQUES PRIORISÉE C : Problèmes d'approvisionnement en eau

Les changements climatiques à venir seront à l'origine de perturbations majeures, à l'échelle du Québec mais aussi de la région : les catastrophes naturelles comme les inondations, les tornades ou les sécheresses seront plus fréquentes. La perturbation du cycle de l'eau pourrait amener en saison estivale à de fortes pénuries en eau, ce qui pourrait mettre en péril les activités agricoles, récréatives et causer des problèmes sanitaires. Il est donc important d'identifier les zones à risque dans la ZGIEBV, de sensibiliser tous les acteurs à la problématique et à mettre en place des solutions d'économie en eau.

ORIENTATION C : Assurer un approvisionnement suffisant en eau potable

Nos objectifs sont de définir les zones qui souffriront le plus de problèmes d'approvisionnement en eau (potable ou non) dans les prochaines années, afin de proposer de l'information sur la réduction de consommation de l'eau aux acteurs qui souffriront du manque d'eau.



© Pascal Samson

Objectif C.1 : D'ici 2033, avoir caractérisé 7 zones à risque d'étiage en eau de la ZGIEBV (Bassins versants Gatineau, Quyon, Blanche Ouest, Outaouais)

Type : Acquisition de connaissances
Indicateur : Nombre de zones à risque d'étiage caractérisées

Objectif C.2 : D'ici 2033, avoir sensibilisé 150 acteurs de l'eau aux risques d'étiage et au besoin d'économie de la ressource dans la ZGIEBV.

Type : Sensibilisation
Indicateur : Nombre d'acteurs de l'eau informés

CATÉGORIE DE PROBLÉMATIQUES PRIORISÉE D : Dégradation et perte des habitats (autres que les milieux humides)

L'accroissement de l'urbanisation autour des grands pôles urbains et la destruction de la connectivité écologique (verte et bleue) entraîne une perte des habitats fauniques. Il est donc important de mettre en place des actions de protection et de restauration des habitats fauniques, mais aussi de sensibiliser les acteurs de l'aménagement à l'importance des habitats fauniques et des actions en leur faveur.

ORIENTATION D : Conserver les écosystèmes exceptionnels, fragiles ou vulnérables

Nous souhaitons poursuivre l'effort de protection des milieux naturels, notamment en terres privées, par la conservation volontaire. Cet objectif passe également par la sensibilisation et l'information des acteurs de la ZGIEBV à la protection des milieux naturels, des habitats qu'ils contiennent mais aussi à l'importance de la connectivité écologique.



© Pascal Samson

Objectif D.1 : D'ici 2033, avoir protégé 175 km² (2,9 %) des milieux naturels sur les terres privées dans la ZGIEBV

Type : Conservation
Indicateur : Surface de milieux naturels protégés sur les terres privées

Objectif D.2 : D'ici 2033, avoir partagé de l'information sur la mise en valeur des corridors écologiques avec 30 acteurs dans la ZGIEBV.

Type : Sensibilisation
Indicateur : Nombre d'acteurs informés

Objectif D.3 : D'ici 2033, avoir informé 5 municipalités (10%) sur les possibilités de conservation des habitats potentiels des espèces à statut inscrites dans la LEMV de la ZGIEBV.

Type : Sensibilisation
Indicateur : Nombre de municipalités sensibilisées

CATÉGORIE DE PROBLÉMATIQUES PRIORISÉE E : Présence d'une espèce exotique envahissante

Les espèces exotiques envahissantes sont particulièrement présentes dans la ZGIEBV. Une espèce est exotique envahissante lorsque celle-ci est transportée en dehors de son aire de répartition naturelle, va s'établir dans une nouvelle zone et se propager de façon exacerbée. Elle va ensuite engendrer des effets néfastes sur les espèces indigènes présentes, l'environnement, l'économie ou la santé humaine dans son nouveau milieu. Près de 54 espèces exotiques envahissantes se trouvent au sein de la ZGIEBV en 2022, avec une forte présence du myriophylle à épis. Les conséquences des EEE sur l'environnement provoquent notamment une dégradation et une perte des habitats des autres espèces, un déclin de la biodiversité, la diminution voire la disparition des activités récréotouristiques et une dépréciation de la valeur immobilière.

ORIENTATION E : Contribuer à la lutte contre la propagation des espèces fauniques et floristiques envahissantes

Nous souhaitons continuer nos efforts de lutte contre les espèces exotiques envahissantes de la ZGIEBV, en diversifiant notamment les espèces car plusieurs sont présentes sans que l'on ait forcément de l'information à ce sujet. Cette lutte passe également par l'amélioration du projet Sentinelle et la création d'une page web qui permettront à la population et aux acteurs d'avoir de l'information accessible sur différentes espèces exotiques envahissantes, les méthodes de lutte, et les risques de leur présence et de leur prolifération entre autres.



© Marianne St-Amour

Objectif E.1 D'ici 2033, avoir réalisé 33 diagnostics ciblés sur les espèces exotiques envahissantes incluant leur distribution, leurs impacts et les priorités d'intervention dans la ZGIEBV.

Type : Acquisition de connaissances
Indicateur : Nombre d'études réalisées

Objectif E.2 : D'ici 2033, avoir mis en place 24 projets pour limiter l'impact d'espèces exotiques envahissantes dans la ZGIEBV

Type : Conservation
Indicateur : Nombre de projets pour limiter l'impact d'espèces exotiques envahissantes mis en place

Objectif E.3 : D'ici 2033, avoir réalisé une amélioration du projet Sentinelle ainsi qu'une page web sur le site de l'ABV des 7 sur les espèces exotiques envahissantes (recensement, sensibilisation à la limitation de leur propagation, méthodes de contrôle...) à l'échelle de la ZGIEBV

Type : Sensibilisation
Indicateur : Nombre de pages web créées

CATÉGORIE DE PROBLÉMATIQUES PRIORISÉE F : Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides et hydriques

Avec 37 984 lacs recensés dans sa ZGIEBV, l'ABV des 7 possède l'une des zones de gestion avec le plus de milieux humides et hydriques de tout le Québec. Cependant, dans les zones urbanisées, l'expansion des constructions, les activités économiques et récréatives causent des dégâts aux milieux humides et hydriques. Cela engendre une baisse de la qualité de l'eau et une baisse de la biodiversité. Il est donc important de prévoir des plans de protection des milieux humides et hydriques ainsi que des actions de protection, afin de concilier les activités humaines avec la préservation des milieux humides et hydriques.

ORIENTATION F : Mettre en valeur les milieux humides

Nous souhaitons finaliser les projets de PRMHH et de cartographie détaillée des milieux humides sur l'ensemble de la ZGIEBV, ce qui nous permettra de réaliser des stratégies de mobilisation, de sensibilisation et de conservation des milieux humides et hydriques. Nous souhaitons enfin participer à la création du refuge faunique des Grandes Baies de l'Outaouais, notamment en fournissant des informations terrain sur les terres situées dans notre ZGIEBV.



© Pascal Samson

Objectif F.1 : D'ici 2033, avoir réalisé 1 stratégie de mobilisation et de sensibilisation à la conservation des milieux humides et hydriques pour toutes les municipalités à l'échelle de la ZGIEBV (la stratégie de mobilisation comprend l'ensemble des PRMHH réalisés par les MRC de la ZGIEBV et la cartographie détaillée des milieux humides réalisée par Canards Illimités Canada)

Type : Sensibilisation
Indicateur : Nombre de stratégies de mobilisation et de sensibilisation à la conservation des milieux humides et hydriques réalisées

Objectif F.2 : D'ici 2033, avoir réalisé 1 stratégie de conservation des milieux humides à l'échelle de la ZGIEBV (la stratégie de conservation comprend l'ensemble des PRMHH réalisés par les MRC de la ZGIEBV et la cartographie détaillée des milieux humides réalisée par Canards Illimités Canada)

Type : Sensibilisation
Indicateur : Nombre de stratégies de conservation des milieux humides réalisées

Objectif F.3 : D'ici 2033, avoir réalisé 1 stratégie de conservation des milieux hydriques à l'échelle de la ZGIEBV (la stratégie de conservation comprend l'ensemble des PRMHH réalisés par les MRC de la ZGIEBV et la cartographie détaillée des milieux humides réalisée par Canards Illimités Canada)

Type : Sensibilisation
Indicateur : Nombre de stratégies de conservation des milieux hydriques réalisées

Objectif F.4 : D'ici 2033, avoir participé à la création d'un (1) refuge faunique à l'échelle de la ZGIEBV (Refuge faunique des grandes baies de la rivière des Outaouais)

Type : Conservation
Indicateur : Nombre de refuge faunique créé

